

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Pour mémoire, l'avenue des Immortelles a été fermée à la circulation dans le sens Leemans - Maurice Carême, fin mai, pour une phase-test qui devait durer 6 mois. Nous voici maintenant au terme de cette période-test. Vous vous en doutez probablement, de nombreux riverains sont opposés à cette fermeture de l'avenue.

Je me permets de vous rappeler que dans le quartier « Vogelenzang », il y a 3 homes, le parking de délestage de la STIB (CERIA) le passage des bus de Lijn, 2 écoles, le cimetière ...

En fermant l'avenue des Immortelles, tous les automobilistes sont obligés de passer par le boulevard Leemans, ce qui occasionne bien sûr un bouchon. Ce dispositif est également préjudiciable pour les habitants de l'autre côté du boulevard Leemans, côté cimetière parce que le boulevard Leemans est aussi leur seule voie de sortie.

J'ajouterai que les habitations qui bordent l'avenue des Immortelles sont situées bien en retrait de la voirie et que le passage des voitures dans leur avenue ne peut constituer un préjudice important.

Plus grave ... c'est que de nombreuses ambulances doivent emprunter ce boulevard pour rejoindre l'hôpital « Érasme » !

Maintenant que la phase-test est terminée, quelle décision le Collège va-t-il prendre ?

Y a-t-il eut une analyse du service « Trafic » de la police ? Si oui, quelle en est la conclusion ?

Allez-vous organiser un sondage ?

Si oui, tous les habitants du quartier « Vogelenzang » vont-ils être consultés ? Sous quelle forme ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

La durée de la phase-test a toujours été annoncée jusqu'en décembre 2020 au minimum. C'est donc à partir de la fin de ce mois qu'une évaluation sera effectuée. Je rappelle également qu'une phase-test peut légalement durer 2 ans, et que le but de cet essai a toujours été de déterminer avec certitude les impacts de cette fermeture au trafic automobile.

Comme je le disais déjà dans ma réponse donnée lors d'un Conseil précédent, ce test a plusieurs fois été commencé puis abandonné, ce qui n'a pas permis de tirer de conclusion. Nous avons l'intention d'arriver à des conclusions solides et bien fondées cette fois-ci. Les services de la Commune effectuent d'ailleurs des évaluations intermédiaires, font régulièrement des visites de terrain et collectent des données en continu.

Dans la situation actuelle, il est difficile de tirer des conclusions définitives du test. Vous mentionnez notamment l'engorgement du boulevard Josse Leemans : nous avons constaté depuis le mois d'octobre qu'il est avant tout le résultat des travaux ayant lieu actuellement sur la chaussée de Mons à Sint-Pieters-Leeuw, qui ont pour conséquence que ce boulevard connaît un trafic plus dense que d'habitude.

Un rapport de la police a bien évidemment été demandé, mais nous ne sommes pas encore en sa possession, c'est prévu pour le mois de janvier.

Nous préparons également une consultation des usagers de cette voirie, qui, comme vous le dites, a une importance pour tout le quartier « Vogelenzang ».

Je rappelle d'ailleurs que c'est le comité de quartier du « Vogelenzang » qui a pris l'initiative de demander la fermeture de cette rue au trafic automobile.

F. CARLIER s'interroge sur la représentativité du comité de quartier et demande de combien de membres il est composé. Elle est certaine que ce ne sont pas les travaux à hauteur de Sint-Pieters-Leeuw qui provoquent ce bouchon ? Il faut savoir aussi que tout ce bouchon ne sera pas reporté sur l'avenue des Immortelles, il part pour un tiers vers l'hôpital « Érasme », un tiers vers le ring et c'est le dernier tiers qui se répartirait sur la route de Lennik à partir du feu ou le court-circuitage vers l'avenue des Immortelles. Elle espère réellement que les habitants seront sondés car la situation empoisonne tout le quartier.